

Centre de Formation CAPEYRON NORD

3 rue Vert Castel, 33700 Mérignac
05.70.21.64.70 / contact@caces-bordeaux.fr
www.formation-caces-bordeaux.fr

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® R487- Grues à Tour catégories 1-3

(Pratique supplémentaire)

CER
C'EST RÉUSSIR



Implanté à Mérignac (33700) et à Cubzac les Ponts (33240) dans le département de la Gironde. Notre équipe vous accueille sur nos plateaux techniques en conformité avec la nouvelle réglementation CNAM 2020.

Nos formateurs et testeurs se déplacent en entreprise dans toute la France pour former les salariés dans les domaines du BTP, de la conduite d'engins de manutention, de la logistique, du CACES®

MODALITES ET DELAI D ACCES

Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul. Remplir la fiche de renseignements stagiaire

Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

ACCESSIBILITE Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter/ référent au 06.40.88.65.75

- **Objectif de la formation : Être capable de conduire les grues à tour cat 1-3 en toute sécurité, suivant la recommandation R 487 de la CNAM.**

DUREE DE LA FORMATION

- Initial : 105 h soit 15 jours

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : route d'Asques 33240 CUBZAC LES PONTS ET 3 rue vert castel 33700 MERIGNAC

En Recyclage Prix variable selon les catégories

PARTIE THEORIQUE – 1 à 2 jours

1. Introduction
2. Règles essentielles de prévention sur chantier
3. Les organismes
4. Code du travail
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. CACES® et autorisation de conduite
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 487 de la CNAM
9. GME-GMA notions essentielles
10. différentes catégories de grue à tour
11. La courbe de charge
12. Les indicateurs
13. Les risques
14. Prise de poste et fin de poste
15. Elingage
16. AIPR si inclus dans votre formation : Intervention à proximité des réseaux, obligatoire depuis janvier 2019 conseillé lors de votre inscription

PARTIE PRATIQUE – 08 à 11 jours

La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant au CACES® R487

Grue à montage automatisé, catégorie 3 Grue à montage par élément, catégorie 1

Translation sur rails (en option pour toutes les catégories)

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (option pour la catégorie 1)

Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3)

Conformité et entretien quotidien-maintenance et Prise et fin de poste

PARTIE TESTS – 1 Jour à 2 jours

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur ou futur conducteur de grue à tour.

Pour la formation initiale :

- Etre âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES *R387m ou R 487

Informations complémentaires

- Aptitude médicale à la conduite en sécurité des grues à Tour, à jour.
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné, Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable de conduire les grues à tour en toute sécurité, suivant la recommandation R487 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R487 valable 5 ans

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
 - Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
 - Apporter les compétences nécessaires à la conduite de grue à tour en situation de travail
 - Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de grues à tour concernées
 - Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
 - Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques



Contact :

Service technique et commercial :

DROIT LOUIS /DROIT CORINE

VANINA EYQEM

05.57.21.64.70

contact@caces-bordeaux.fr

Service comptabilité :

Droit Corine 07.68.84.72.64